



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 mars 2021 à 17 h 00

AUJOURD'HUI cinq mars deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 26 février 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Marion CANALES arrive pendant le débat de la question n°2.

Anne-Laure STANISLAS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Marion BARRAUD et revient pendant la présentation du diaporama de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).

Dominique BRIAT quitte la séance après le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Nicaise JOSEPH.

Stanislas RENIE quitte la séance après le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Eric FAIDY et revient avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).

Wendy LAFAYE est absente pendant le vote de la question n°46.

Rapport N° 25
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION
DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU PUY-
DE-DOME

Ne prend pas part au vote de la question n°25 : Cécile AUDET en tant que membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Puy-De-Dôme a pour but de conduire des actions en faveur des enfants et des familles notamment dans les domaines suivants :

- santé, social et médico-social : gestion d'un Institut Médico-Educatif, de deux Services d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile, et d'un Centre d'Information Surdité présent à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

- éducation et social : gestion du Service d'Assistance Pédagogique à Domicile, de l'école itinérante pour les enfants de voyageurs, ainsi que l'intervention d'une médiatrice sociale dans les 4 quartiers nord de la Ville.

- éducation vacances, loisirs, et culture : gestion d'un service Vacances qui propose pour tous les enfants des séjours en Centres de Vacances, d'un service classes de découvertes à destination des écoles (grâce au réseau PEP). L'association intervient aussi dans le cadre de l'action Cap Découverte sur le quartier des Vergnes.

Par ailleurs, ses engagements sur le terrain en faveur des enfants et des familles ont permis de nouer un véritable partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand, notamment dans le cadre de l'élaboration et du suivi du projet éducatif de la Ville.

L'association sollicite annuellement de la part de la Ville, une subvention de fonctionnement.

Le montant de la subvention souhaitée pour 2021 est de 7 500 €.

La subvention accordée pour 2020 était de 5 000 €.

La subvention proposée pour 2021 est de 5 000 €.

Il est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement d'une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'association.

Ligne budgétaire : Chapitre 65 – Fonction 422 – Nature 6574 – Service 101 – SDG 535.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

9 - AVR. 2021

Le Maire,



Olivier BIANCHI

